

Attestation de classement

N° d'enregistrement	202002.8063
Produit	Falcoprotect Semiperm
Champ d'application	Traitement des surfaces minérales à l'extérieur
Restriction	Evaluation seulement valable pour utilisation en extérieur
Information	CFC 227
Entreprise	Falcone Bauchemie AG, Schwerzistrasse 36, 8807 Freienbach

Le produit remplit les **exigences** eco-bau et Minergie-Eco dans les domaines de l'écologie et de la santé, il est classé dans la catégorie eco-2.



L'attestation autorise d'utiliser la dénomination «**eco-2**».

Les qualificatifs suivants sont admis pour la promotion du produit:

- Bien approprié pour Minergie-Eco
- Correspond à la 2ème priorité des Eco-CFC

Ce classement a été établi en février 2020 pour la première fois. Il est valable jusque février 2023.

L'ensemble des exigences est définie dans la méthodologie eco-bau, version 01.2020.V01.

Zurich, le 11 février 2020

Handwritten signature of Daniel Savi.

Bewertungspartner eco-bau
Daniel Savi

Handwritten signature of Marianne Stähler.

Geschäftsstelle eco-bau
Marianne Stähler